

FORMATION EN DIÉTÉTIQUE CHINOISE

LA DIÉTÉTIQUE
PRÉVENTIVE ET
CURATIVE



Formations tellura



Formation professionnelle en diététique chinoise

Prévenir, soigner, accompagner durablement avec l'alimentation énergétique.

Et si les aliments devenaient vos meilleurs alliés thérapeutiques ?

La diététique chinoise est une branche puissante, mais souvent méconnue, de la médecine traditionnelle chinoise.

Fondée sur des siècles de sagesse, elle permet à la fois de **prévenir les déséquilibres**, de **renforcer la vitalité** et de **soulager des pathologies chroniques ou aiguës**, simplement grâce à une alimentation adaptée.

Une formation unique, complète et directement applicable

Conçue pour les **praticiens en médecine chinoise**, acupuncteurs, ou thérapeutes ayant les bases de la MTC, cette formation vous transmet **des outils pratiques, concrets et inédits** pour intégrer la diététique chinoise dans votre accompagnement thérapeutique.

Vous n'apprendrez pas à cuisiner chinois.

Vous apprendrez à **conseiller intelligemment les bons aliments**, à comprendre les mécanismes du corps selon la MTC, et à bâtir des stratégies alimentaires sur-mesure, quelles que soient les traditions alimentaires de vos patients.

Ce que vous allez apprendre :

La diététique préventive : les fondamentaux essentiels pour la prévention

- Les principes-clés de la digestion selon la MTC
- La sagesse alimentaire chinoise appliquée au quotidien
- La nature énergétique des aliments : saveurs, natures, tropismes
- Comment structurer les repas pour soutenir le Qi et l'équilibre des organes
- Exemples de menus quotidiens énergétiquement cohérents
- Introduction à la consultation en diététique chinoise

La diétothérapie : soigner avec l'alimentation

- **Les 10 méthodes** traditionnelles de nutrition thérapeutique (Shí liáo 食疗)
- Comment utiliser **les soupes et les gruaux médicinaux**, secrets peu connus en Occident
- Adapter l'alimentation aux **syndromes énergétiques** : aliments à favoriser ou éviter selon le déséquilibre
- **Recettes** alimentaires pour traiter rhumes, fatigue, gastrite, etc.
- **Élixirs médicinaux** : tonifiants du Qi, du Sang, du Yin/Yang, anti-stress, anti-fatigue, etc.
- **Prise en charge alimentaire de troubles spécifiques** : ménopause, diabète, constipation, troubles urinaires, douleurs chroniques, etc.

Gérer le surpoids et l'obésité selon la MTC

- Comprendre les causes énergétiques du surpoids : émotion, Humidité, vide de Rate...
- Les 5 types d'obésité selon la médecine chinoise
- Stratégies alimentaires spécifiques, hygiène de vie, gestion du Shen
- Plan d'action thérapeutique complet et personnalisable

À qui s'adresse cette formation ?

- Praticiens en MTC, acupuncture, shiatsu ou Tuina
- Thérapeutes ayant des **bases solides** en énergétique chinoise
- Professionnels de santé intégrative souhaitant élargir leur approche nutritionnelle

Une connaissance de base des concepts Yin-Yang, Qi, organes, syndromes est indispensable.

Il s'agit d'une **formation professionnelle**, centrée sur l'usage thérapeutique de l'alimentation selon les principes de la MTC

Les plus de cette formation

- Contenu **inédit en français**
- Plus de **40 recettes thérapeutiques** faciles à recommander
- Étude de **20 élixirs médicinaux** prêts à l'emploi
- Application immédiate en consultation

Transformez l'acte de manger en un outil thérapeutique puissant

Le formateur :

JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il pratique et enseigne le tai chi chuan et le Qi Gong, depuis près de 20 ans.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez le grand enfant.

Informations pratiques :

Dates des modules

LES WEEK-ENDS

- 12-13 / 09 / 2026
- 10 -11 / 10 / 2026
- 14-15 / 11 / 2026
- 12-13 / 12 / 2026
- 06-07 / 02 / 2027
- 10-11 / 04 /2027
- 01-02 / 05 /2027

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière

➤ **1680€** à régler comme suit :

- **280€** faisant valeur d'inscription
- 200€ à régler à **chacun des modules** de la formation (soit **7 x 200€**)

Le montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café

Lieu de la formation :

Centre TELLURA
Rue de l'école,31
5150 FRANIÈRE

OU

DE CHEZ VOUS
EN DISTANCIEL

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Contrat d'inscription : Formation « Diététique chinoise » Promotion 2026

Modules	Nombre	Coût cours	
Acompte faisant valeur d'inscription	1	280€	
Formation « Diététique chinoise »	7	200€	
COMPTANT (HORS ACOMPTE)	1	1400€	
Total à payer sur le compte BE67 3632 5736 5187		1680€	

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules – les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

Email :

Date de naissance :

Profession actuelle :

T.V.A. (si d'application) :
.....

JE SUIVRAI LA FORMATION :	
EN PRÉSENTIEL	
EN DISTANCIEL	

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE67 3632 5736 5187** du centre TELLURA SRL au moins **15 jours avant le début des cours**. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations.

Signature du candidat

CENTRE TELLURA

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
 - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE67 3632 5736 5187 TELLURA SRL**, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité - accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

